

Wall Street à Washington

Jacques B. Gélinas

Number 790, May–June 2017

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/85478ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gélinas, J. B. (2017). Wall Street à Washington. *Relations*, (790), 8–10.

RELATIONS EN DEUIL

Nicole Laurin n'est plus

Grande sociologue, professeure à l'UQAM et à l'Université de Montréal, féministe engagée et femme de foi, Nicole Laurin Frenette est décédée à Québec le 21 mars dernier, à l'âge de 74 ans. Ses écrits et ses recherches théoriques et de terrain – entre autres sur les communautés religieuses féminines au Québec et sur le féminisme et l'anarchisme – ont grandement contribué à la connaissance de la société québécoise et marqué les études féministes. Cette grande dame du Québec a ainsi participé à former des cohortes de citoyennes et de citoyens engagés. Parallèlement à son enseignement, elle était aussi bénévole auprès de femmes démunies. Pendant 12 ans, elle a œuvré fidèlement au comité de rédaction de *Relations*, où son analyse rigoureuse et critique fut un apport précieux. Elle avait dû se retirer du comité pour des raisons de santé à la fin de 2012, à son plus grand regret et au nôtre.



40 ans de spiritualité ignacienne

Publiées par le Centre de spiritualité Manrèse à Québec, les *Cahiers de spiritualité ignacienne* soulignent récemment leurs 40 ans d'existence. Pour l'occasion, la revue a fait paraître un numéro spécial qui propose une rétrospective de son histoire à travers le témoignage de plusieurs de ses anciens directeurs et « dégage des lignes de force et des propositions d'avenir », comme le souligne entre autres Isabelle Dalcourt, la directrice actuelle. Le numéro offre également la table des 147 parutions publiées depuis 1976, une table des auteurs et une table thématique. La prochaine livraison, la première de 2017, consacrera le renouveau de la revue, qui étreindra une nouvelle facture visuelle et un nouveau nom. Voir : <centremanrese.org/csi-40-annees-de-recherche>.

sont allés croissant. Jusqu'au jour où – catastrophe pourtant annoncée dès 2013 – Centraide modifie les critères de sélection des organismes qu'elle subventionne et coupe les sommes accordées à Radio Centre-Ville, pour qui cette aide était capitale. Les efforts des bénévoles pour remettre le navire à flot se révèlent insuffisants. Les caisses étant désormais à sec, le conseil d'administration présidé par Wanex Lalanne met à pied les employés, puis le directeur. Dorénavant seul maître à bord, Lalanne décide unilatéralement de louer du temps d'antenne à des intérêts privés et saborde sans vergogne quelque 33 heures d'émissions qui existaient depuis des années, et ce, dans les meilleures cases horaires. Son argument de vente: le nouveau producteur pourra se rembourser en diffusant autant de publicité que souhaité. Il faut noter que ces nouveaux producteurs privés sont aussi des partenaires d'affaire de M. Lalanne dans le domaine de la production d'évènements, ce qu'a dénoncé l'ensemble de l'équipe hispanophone qui, depuis le début du conflit, fédère la résistance des membres de la station. Exit donc, l'essence communautaire et solidaire de Radio Centre-Ville.

Non satisfait de ces mesures, M. Lalanne a aussi suspendu les membres des émissions qui résistaient à la privatisation de la station, jetant dehors l'équipe italienne, 40 % de la programmation francophone, puis l'ensemble de l'équipe hispanophone. Des gardes ont même été engagés pour empêcher ces membres de venir dans les locaux de la station – une décision aussi odieuse qu'onéreuse.

Il faut souligner que la vente du temps d'antenne d'émissions existantes est d'autant plus contestée qu'elle s'est faite sans consulter les membres et malgré le vote d'une majorité écrasante d'entre eux en faveur du retour à la programmation régulière lors d'une assemblée générale, le 4 décembre dernier. Lalanne, qui a justifié sa décision par « la nécessité d'amener de l'argent à la station », a ensuite expliqué que les contrats – qu'il reconnaît avoir signés avant l'assemblée générale mais que les membres n'ont toujours pas vus à ce jour – ne peuvent être annulés sans avis ou sans pénalités. Mais les membres spoliés balaient l'argument, rétorquant que ces contrats ne peuvent être

honorés, la vente de temps d'antenne n'ayant pas été acceptée en assemblée.

La situation continue par ailleurs de s'envenimer. États financiers inexistant, signatures imitées, décision unilatérale de vendre le bâtiment qui abrite les locaux de la station, assemblée générale du 22 janvier noyautée par des dizaines d'inconnus et surveillée par des gros bras, provocations répétées... Depuis septembre 2016, la vie démocratique de Radio Centre-Ville est prise en otage et les appels à l'aide adressés au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ou aux instances judiciaires n'ont rien donné.

Le changement de politique de Centraide a révélé un mal qui couvait depuis plusieurs années: la rouille des différents mécanismes démocratiques de la station. Cela nous rappelle que, dans ce cas comme dans d'autres, nos droits ne sont acquis que si nous les défendons. Gardons cela en tête et souhaitons que Radio Centre-Ville puisse à nouveau remplir le mandat qui est le sien. ☺

WALL STREET À WASHINGTON

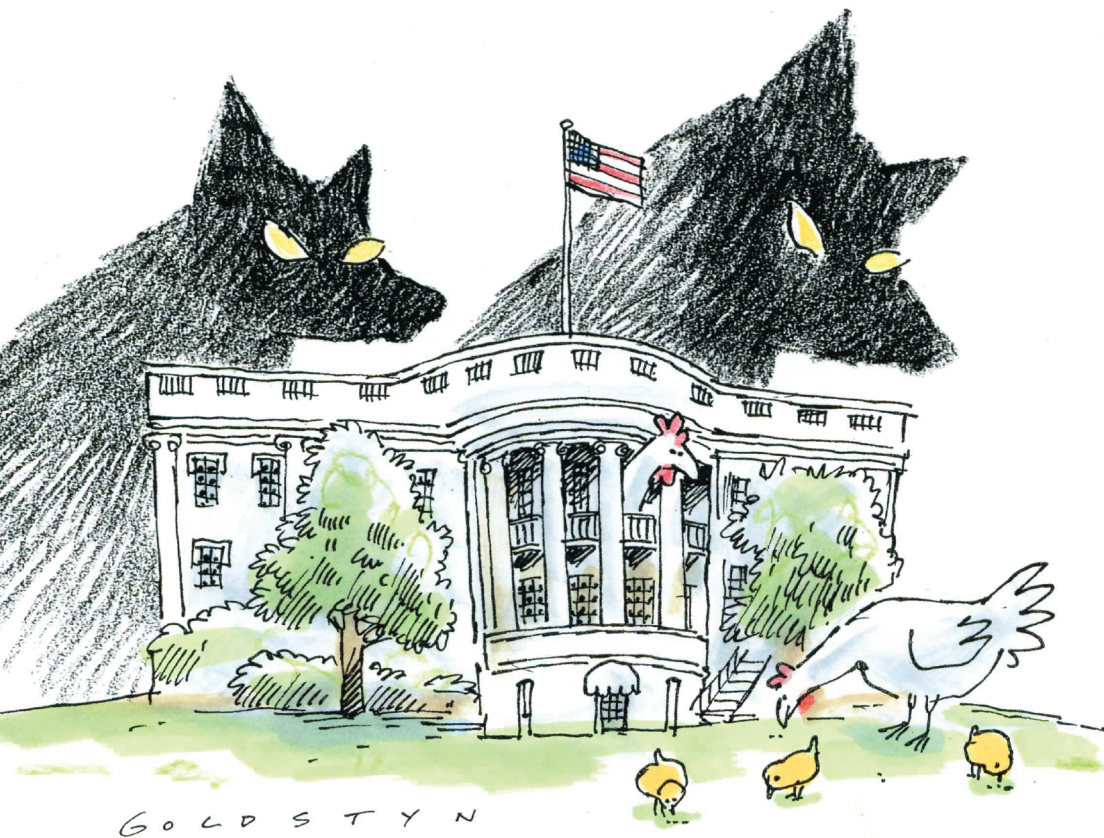
Déréglementer la finance, une priorité de l'administration Trump et de Wall Street.

Jacques B. Gélinas

L'auteur est sociologue, essayiste et conférencier

Tout au long de la campagne électorale qui l'a conduit à la présidence des États-Unis, Donald Trump n'a cessé de fustiger les financiers de Wall Street qui trichent et s'enrichissent sur le dos des humbles travailleurs et des sans-emploi. Or, voilà qu'une fois au pouvoir, il ouvre toutes grandes les portes de la Maison-Blanche aux loups de Wall Street.

Trois d'entre eux se voient attribuer des postes économiques clés dans son cabinet: Steven Mnuchin, 17 ans à l'emploi de Goldman Sachs, la banque d'affaires réputée pour son influence agissante au-



près des gouvernements, est nommé ministre des Finances; Wilbur Ross, ex-cadre de la Rothschild Bank et président de la société secrète Kappa Beta Phi, qui regroupe le gratin financier de Wall Street, est le nouveau ministre du Commerce; Gary Cohn, ex-numéro deux de Goldman Sachs, devient le directeur du Conseil économique national.

La meute financière de Wall Street entend utiliser ces infiltrés pour neutraliser la réforme des marchés financiers engagée par Barack Obama. La peur d'être mis à la ration a aiguisé l'appétit des loups. Qu'attendent-ils de Trump? D'abord, qu'il renverse le volet principal de la réforme Obama: la loi Dodd-Frank sur la réforme de Wall Street et la protection des consommateurs.

Cette loi historique, pilotée par le sénateur Chris Dodd et le député Barney Frank, est promulguée par Obama en juillet 2010. Elle vient remettre de l'ordre dans le système financier. La série de dérégulations bancaires et financières, effectuées depuis plus de trois décennies, avait donné à la finance une puissance démesurée qui s'est traduite, en 2008, par une crise financière – la pire depuis les années 1930, comme on le sait. Il fallait donc réguler.

La loi Dodd-Frank vise à promouvoir la stabilité et la transparence financières en encadrant les activités spéculatives des banques. Elle leur impose un niveau plus élevé de capitalisation propre, limite l'utilisation de produits dérivés – ces échafaudages financiers basés sur les valeurs futures d'un actif – et protège les citoyens contre le crédit trop facile et les abus d'agents financiers sans scrupules.

Se concentrant sur les aspects les plus laxistes des services financiers, la loi met sur pied le Conseil de surveillance de la stabilité financière, l'Office sur la recherche financière et le Bureau de la protection financière des consommateurs. Les deux premiers relèvent du ministère des Finances, le troisième, le plus important, opère au sein de la Federal Reserve ou Banque centrale.

Que veulent les loups de Wall Street? La dérégulation totale de la finance. Le 3 février 2017, le président Trump signe deux décrets à cet effet. L'objectif: revoir de fond en comble la loi Dodd-Frank et d'autres garde-fous légaux. Les grands spéculateurs souhaitent avant tout l'abolition du Bureau de protection financière des consommateurs, qui oblige les conseillers financiers à faire passer les intérêts de leurs clients avant les leurs et

ceux de leurs comparses. Dans un entretien au *Wall Street Journal* (2 février 2017), Gary Cohn, le nouveau directeur du Conseil économique national, a clairement énoncé ce que veut l'American Bankers Association: « Il s'agit d'être un acteur sur le marché mondial où nous devons, pouvons avoir et aurons une position dominante tant que nous ne nous mettrons pas nous-mêmes à l'écart par la réglementation. »

Il faut savoir que dans l'arène financière internationale, les loups peuvent passer de la connivence à la concurrence et s'entre-dévoiler. La meute étasunienne tient à conserver sa position dominante. Les trois plus grandes banques au monde – JPMorgan Chase, Bank of America et Citigroup – veulent que l'oligopole bancaire des États-Unis continue de dominer l'hydre bancaire mondiale¹.

Et que veut Donald Trump? N'allons pas croire qu'il fait tout par impulsion, sans logique sous-jacente, et qu'il ne sait pas où il va. S'il ne sait pas très bien où il mène l'empire étasunien, il sait parfaitement ce qu'il veut pour lui

RACISME SYSTÉMIQUE Commission ou consultation?

Un nouveau pas a été franchi vers la tenue d'une éventuelle commission d'enquête publique sur le racisme systémique au Québec. Dans le cadre de la Semaine d'action contre le racisme, en mars dernier, le gouvernement a annoncé la mise sur pied d'un comité consultatif chargé de se pencher sur la forme que devrait prendre une consultation sur cet enjeu ainsi que sur les sujets qu'elle devra aborder au cours de l'année 2017. Depuis l'an dernier, la Coalition pour l'égalité et contre le racisme systémique réclame en effet la tenue d'une commission selon le modèle de la commission Bouchard-Taylor. Certains représentants de cette coalition ont d'ailleurs été nommés au comité consultatif, de même que la poète innue Natasha Kanapé Fontaine. Plusieurs groupes appellent toutefois à la vigilance pour éviter que le gouvernement libéral n'instrumentalise l'exercice et le transforme en une simple « consultation » sans réelle portée.

Interdire l'atrazine

Alors que l'on soulignait la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars dernier, une pétition de plus de 40 000 signatures a été déposée par l'organisme Équiterre réclamant qu'on interdise l'atrazine, un pesticide nocif parmi les plus utilisés à grande échelle au Canada. Sa présence dans les eaux de surface (fleuves, lacs et rivières auxquels s'abreuve 70 % de la population canadienne) n'est pas prise en compte par Santé Canada, qui est actuellement à réévaluer la réglementation en la matière. Or, des analyses récentes d'échantillons d'eau du robinet de Montréal et de Toronto indiquent la présence du pesticide et de ses sous-produits à des concentrations néfastes pour la faune aquatique et potentiellement nocives pour l'humain. Équiterre presse donc les autorités d'interdire le recours à l'atrazine, comme le fait l'Union européenne depuis 13 ans. Voir : <equiterre.org/atrazine>.

GUATEMALA

25 ans d'accompagnement

Le Projet accompagnement Québec Guatemala (PAQG) souligne cette année 25 ans de solidarité avec la population guatémaltèque. Fondé en 1992 pour accompagner des milliers de réfugiés dans leur retour au pays après des années de guerre civile, l'organisme œuvre toujours à la défense des droits humains dans ce pays d'Amérique centrale. Malgré la signature d'accords de paix en 1996, l'impunité et la violence continuent de toucher durement les groupes les plus vulnérables, en particulier les femmes, les Autochtones et les défenseurs des droits humains. Le PAQG a d'ailleurs réalisé récemment une tournée pour sensibiliser la population québécoise à la criminalisation des défenseurs des droits humains au Guatemala. Il fait également partie d'un réseau de soutien d'urgence qui vise à faire rapidement pression sur les autorités guatémaltèques et canadiennes en cas d'exactions. Renseignements : <paqg.org>.

personnellement : sa réélection en 2020. Pour cela, son parti d'adoption doit conserver le contrôle des deux chambres du Congrès lors des élections de mi-mandat, en novembre 2018. Dans 18 mois. Il lui faut un maximum de résultats, dans ce très court laps de temps. Comment y arriver ? D'abord, par le crédit facile pour les entreprises et pour les individus. D'où l'importance de déréglementer le secteur financier, ce qui plaira aux loups de Wall Street. Dans le même but, Trump augmentera considérablement les dépenses militaires, ce qui plaira au complexe militaro-industriel et aux ouvriers des usines d'armement. Il lancera aussi de grands travaux d'infrastructure, quitte à surendetter l'État. Ce qui va plaire aux banquiers. ☺

1. Lire François Morin, *L'hydre mondiale. L'oligopole bancaire, Montréal, Lux, 2015.*

PALESTINE : VERS LA DÉPOSSESSION TOTALE

La nouvelle loi légalisant l'usurpation de terres palestiniennes s'inscrit dans le plan sioniste du Grand Israël.

Lorraine Guay

L'auteure est membre de la Coalition BDS-Québec

Le 6 février 2017, le Parlement israélien, la Knesset, a adopté une loi légalisant rétroactivement l'expropriation de terres palestiniennes « privées » réalisée par les « colonies » dites sauvages, c'est-à-dire construites à l'encontre du droit israélien lui-même. Les partis d'opposition ont dénoncé cette loi proposée par le parti nationaliste religieux d'extrême-droite Le Foyer juif en des termes très durs, relayés par le journaliste Yossi Melman dans le quotidien israélien *Maariv*, qui parle de « course

vers l'abîme » : « ces bandits sont parvenus à convaincre la Knesset d'adopter une loi [...] qui ne fait ni plus ni moins que légaliser le crime organisé » (cité dans le *Courrier international*, 9 février 2017).

La dépossession palestinienne par la colonisation se déroule de façon systématique et violente depuis la création de l'État d'Israël, y compris au moment des Accords d'Oslo. C'est la stratégie du « fait accompli ». Ces paroles d'Ariel Sharon, en 1973, à propos des Palestiniens, étaient claires : « Nous ferons d'eux un sandwich au pastrami. Nous insérerons une couche de colonies juives parmi eux, puis une autre couche de colonies, et encore une autre, si bien que dans 25 ans, ni les États-Unis, ni les Nations unies ne seront capables de les séparer les uns des autres. » Près de 45 ans plus tard, 121 colonies israéliennes sont installées illégalement en territoire palestinien occupé ; un demi-million de colons juifs y vivent.

Doit-on se surprendre à la fois du dessein israélien et de la passivité de ladite communauté internationale dans ce qu'il est convenu d'appeler un véritable hold-up ? Il faut se souvenir que les sionistes avaient, bien avant 1947, des rêves de conquête de toute la Palestine historique. Quand Londres proposa la partition de la Palestine, en 1936, après d'importantes résistances arabes, Ben Gourion – fondateur de l'État d'Israël en 1947 – alors à la tête du mouvement sioniste, propose d'accepter ce partage en ces termes : « Un État hébreu partiel n'est pas une fin mais seulement un début. [...] Nous y ferons venir tous les Juifs qu'il sera possible d'y amener [...] et alors je suis certain qu'on ne nous empêchera pas de nous installer dans d'autres parties du pays, soit en accord avec nos voisins, soit par tout autre moyen » (cité dans *Manière de Voir. Le Monde diplomatique*, n° 98, avril-mai 2008, p. 8).

La partition de la Palestine par l'ONU, en 1947, ne correspond pas non plus aux vœux des sionistes qui veulent toujours la totalité de la Palestine historique, de la Méditerranée au Jourdain : le Grand Israël. Mais ils l'acceptent stratégiquement. Profitant de la guerre déclenchée par les États arabes, qui s'opposaient à cette partition, le même Ben Gourion procède à l'extension de l'État juif, continuant à vider les territoires conquis de leur population